

BIENVENUE AU CAMSP

D'AULNOYE-AYMERIES



SOMMAIRE

Découvrir le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	4
Le parcours proposé à votre enfant	5
Notre équipe	7
Vous et votre enfant avez des droits	8
Le suivi de votre enfant	14
Vous rencontrez des difficultés ou vous avez des désaccords	16
Les aides et prestations dont vous pouvez bénéficier	17
Vos rendez-vous	18
Où trouver d'autres informations ?	19



Découvrir le centre d'action médico-sociale précoce



Votre enfant est accueilli au CAMSP Le Petit Navire.

Des difficultés ont été détectées, à la crèche, à la maison, à l'école, par le médecin.

Tous les enfants de 0 à 6 ans qui ont besoin d'un accompagnement et de soins sans autres conditions sont reçus.



Comment ça se passe ?

Nous vous proposons :

- Un suivi régulier et adapté
- Des consultations sur rendez-vous dans nos locaux.
- Des rendez-vous en visio



Dois-je payer ?

Non, les séances sont prises en charge sans conditions de ressources. Le CAMSP est financé à 80% pour les soins par la sécurité sociale et à 20% pour la prévention par le département du Nord.



En tant que parents, vous donnez votre accord pour engager les consultations et y participer.



Un projet d'accompagnement personnalisé sera proposé à votre enfant.

Cet accompagnement sera global, construit et coordonné en fonction des besoins de votre enfant.

Le dialogue et l'échange sont essentiels.



En tant que parents, votre rôle est essentiel.

En lien avec les thérapeutes nous fixerons ensemble les objectifs des séances. Vous aurez les comptes rendus et les bilans qui vous seront expliqués.



Vous pourrez poser des questions à tout moment.

N'hésitez pas à échanger avec les professionnels. Ici, nous mettons tout en oeuvre pour que votre enfant se sente bien dans tous ses lieux de vie (la crèche, l'école, la maison, etc).



Notre équipe

Une équipe médicale composée de spécialistes :



Pédiatres



Neuropédiatres



Médecin MPR

Sous la responsabilité d'un médecin responsable du service et d'une cadre soci-éducatif , ils garantissent une prise en charge médicale et coordonnent le travail des praticiens pour assurer un parcours fluide à votre enfant.

Une équipe paramédicale composée de :



Psychomotriciens



Ergothérapeutes



Enseignants spécialisés



Kinésithérapeutes



Orthophonistes



Infirmiers



Notre équipe



Neuropsychologues



Psychologues/
Neuropsychologues



Éducateurs de jeunes
enfants



Éducateurs spécialisés

Selon leur spécialité, ils assurent le suivi de votre enfant en fonction de ses difficultés (motricité, langage, expression, communication).

Les professionnels sont attentifs à accompagner le développement de votre enfant en utilisant les médias adaptés : jeux, livres, dessins, temps d'écoute ou gestes de stimulation plus techniques.



Les secrétaires sont souvent vos premiers interlocuteurs à l'accueil ou au téléphone.



Les agents d'entretien rendent nos locaux propres et agréables.



Vous et votre enfant avez des droits



Le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP).

Le personnel du CAMSP veille à appliquer les RBPP élaborées par la Haute Autorité de Santé (HAS)



Une liberté de choix dans l'accompagnement de votre enfant.

Le CAMSP doit respecter votre liberté de choix.

Vous avez par exemple, le droit d'être en désaccord sur la suite du parcours proposé pour votre enfant ou sur le diagnostic évoqué par nos soins.

Le dialogue et l'échange sont primordiaux.



La responsabilité du CAMSP

Nous nous engageons à honorer les rendez-vous fixés, à réaliser des bilans complets pour établir un diagnostic, à construire avec vous un projet adapté en continu selon les besoins de votre enfant.



Vous et votre enfant avez des droits

Nous pouvons vous accompagner, vous écouter et vous conseiller en vous proposant des temps de paroles ou de guidance, par exemple. Une mise en relation avec des associations de familles peut également vous être proposée.



Le secret médical

Le personnel du CAMSP a l'obligation de respecter les règles du secret médical.

Avec votre accord, des informations concernant votre enfant peuvent être échangées avec des partenaires essentiels (écoles, crèches, services sociaux, médecins...) Avant tout échange, vous serez informé et vous pourrez à tout moment vous opposer à des échanges d'informations suivant les interlocuteurs ou la nature des informations.



L'accès au dossier

Vous pouvez avoir accès :

- À toutes les informations contenues dans le dossier de votre enfant ;
- Aux bilans, comptes rendus et synthèses qui vous sont systématiquement remis ou adressés.



Le conseil de vie sociale

Il s'agit d'un espace d'échange et de dialogue permettant aux familles de donner leur avis sur le fonctionnement du CAMSP.

Il favorise la participation des parents et contribue à l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des enfants.



Informatique et libertés

Le CAMSP a des moyens informatiques pour gérer les dossiers. Nous nous engageons à protéger vos données personnelles et celle de votre enfant.

Les informations de votre enfant font l'objet d'un enregistrement informatique. Vous pouvez vous y opposer avec une justification.



Le droit à l'image

Il garantit le respect de l'image et de la vie privée de votre enfant.

Un formulaire d'autorisation vous sera remis dès son entrée au CAMSP. Aucune photo ou vidéo ne pourra être diffusée sans votre accord préalable.

Charte de la Bienveillance

La bienveillance correspond à une démarche collective permettant de prendre en soins l'usager et son entourage en respectant ses besoins, sa singularité au sein du Centre Hospitalier de Maubeuge et de l'ensemble de ses structures



Respecter les droits, les libertés, les croyances et la dignité de l'usager



Assurer le bien-être, le confort et l'autonomie de l'usager



Établir une relation de confiance et de sécurité avec l'usager et son entourage



Adopter une attitude, un savoir-être et un savoir-faire professionnel



Communiquer, informer en toute confidentialité



Prévenir et traiter la douleur



Accompagner l'usager et sa famille dans un projet de soins personnalisé



Promouvoir la bienveillance et la bienveillance



Prendre en compte le niveau de satisfaction de l'usager et de son entourage



Renforcer la formation « bienveillance » auprès du personnel



Centre Hospitalier de
Maubeuge





Bientraitance et prévention de la maltraitance

Bientraitance et prévention de la maltraitance

Au CAMSP, le bien-être, la sécurité et le respect des droits de chaque enfant sont au cœur de nos préoccupations. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire veille quotidiennement à proposer un accompagnement bienveillant, respectueux des besoins, du rythme et de la singularité de chaque enfant, en étroite collaboration avec ses parents ou représentants légaux.

Cette démarche s'inscrit dans le respect des droits de l'enfant et des principes de la Charte des droits et libertés.

La bientraitance est l'affaire de tous : professionnels, enfants et familles.

Dans une démarche d'amélioration continue, le CAMSP s'engage à :

Prévenir et identifier les situations présentant un risque de maltraitance ou de négligence.

Sensibiliser et former régulièrement les professionnels aux bonnes pratiques de bientraitance.

Favoriser l'écoute, le dialogue et l'expression des préoccupations des familles.

Analyser les situations signalées et mettre en œuvre les actions nécessaires pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants.



Comment signaler une situation de maltraitance ?

Si vous êtes témoin ou avez connaissance d'une situation préoccupante concernant un enfant, vous pouvez en parler à un professionnel du CAMSP ou contacter les organismes compétents :

119 – Allô Enfance en Danger : numéro national gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7.

Agence régionale de santé Hauts-de-France : 03 62 72 77 77

En cas de danger grave et immédiat, contactez le 17 ou le 112.

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est
d'en parler !

Besoin d'aide ?
Sur notre site internet :

   



119

24h/24 **APPEL GRATUIT** **7j/7**

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

 **www.allo119.gouv.fr** 



Le suivi de votre enfant



1 - Le premier rendez-vous

Il permet de faire le point sur les motifs de la consultation et de créer votre dossier administratif.

C'est une consultation pour un 1^{er} bilan de situation.



2- Les première séances

Elles permettent d'évaluer les difficultés que vous et votre enfant rencontrez ainsi que ses besoins pour élaborer le projet d'accompagnement et de soins. Elles permettent de réaliser des bilans complémentaires et d'engager la procédure diagnostique.



3- La durée du suivi

- Le projet est évalué en continu avec vous et s'adapte à l'évolution de votre enfant.
- Le suivi prévoit la recherche d'un diagnostic fonctionnel pour construire le projet de soins.
- Sur le plan médical, un diagnostic catégoriel et de la cause du trouble sera recherché.
- Vous êtes prévenu en cas de décalage de séance. Vous veillez à prévenir de vos absences et vous acceptez de vous engager dans un suivi régulier.
- Des consultations régulières de suivis et au moins un bilan annuel programmé avec la famille pour échanger et préparer l'année suivante.



Le suivi de votre enfant



4- Et après le suivi ?

L'équipe vous remet tous les bilans et évaluations diagnostiques et reste à votre disposition.

Elle est joignable par mail et téléphone.

Si besoin, nous pouvons vous orienter pour la suite du parcours.

Lors de votre venue au CAMSP, pensez à vous munir :



- Du carnet de santé de l'enfant,
- De votre carte vitale ou de votre attestation de droits CPAM à jour,
- D'un justificatif de domicile.

Vous rencontrez des difficultés ou avez des désaccords ?



Des recours sont possibles

N'hésitez pas à vous manifester de vive voix auprès des professionnels du CAMSP et de la direction avant d'envisager d'autres recours.

Il peut parfois s'agir de lever des incompréhensions par le dialogue.

Vous pouvez également faire un recours conjoint avec le CAMSP.



Dans certaines situations, un médiateur peut vous aider.

Des associations de familles peuvent aussi vous soutenir ou vous éclairer. Nous tenons la liste de ces personnes à votre disposition et pouvons vous orienter.

Si les difficultés persistent, si aucune solution n'est trouvée, des procédures existent.

La commission des usagers

Le CAMSP d'Aulnoye-Aymeries est rattaché au Centre Hospitalier de Maubeuge. Dans ce cadre, vous pouvez également bénéficier du soutien de la commission des usagers et de ses représentants en cas de besoin.



Un accompagnement social pour obtenir des aides

Une assistante sociale se tient à votre disposition pour vous expliquer les aides et prestations dont vous pouvez bénéficier tout au long du parcours de votre enfant.

Madame Cougneau Emilie

✉ cougneau.emilie@ch-maubeuge.fr

Des associations de familles peuvent également vous aider dans vos démarches.



M. DEROME

Association UDAF

☎ 06.72.54.87.73



M^{me} MARIE

Association FNAR

☎ 06.77.30.13.43



M^{me} BOUVENOT

Association UDAF

☎ 06.76.20.98.35



M^{me} BERIOU

Association UFC

☎ 06.47.49.53.81

Vos rendez-vous

1^{er} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

5^{ème} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

2^{ème} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

6^{ème} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

3^{ème} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

7^{ème} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

4^{ème} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

8^{ème} rendez-vous

Date :

Heure :

Professionnel :

Où trouver d'autres informations ?

Un ensemble de documents d'informations vous sera remis au début du parcours.

Vous pouvez également consulter rubrique sur le site internet du centre hospitalier de Maubeuge.

Vous y trouverez notamment :

- Le règlement de fonctionnement de la structure
- La charte des droits et libertés
- Le rôle et la composition du conseil de la vie sociale, des informations sur la commission des usagers, administrative pour les enfants.

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles également consultable sur le site de la Haute Autorité de Santé : <https://www.has-sante.fr/>

Rejoignez-nous
sur Facebook* 

N'oubliez pas de répondre à la question.



*Groupe uniquement réservé aux parents d'enfants accompagnés au CAMSP durant le suivi. Merci pour votre compréhension.



59 rue Parmentier
59620 - Aulnoye-Aymeries



03 27 69 87 90



camsp@ch-maubeuge.fr